



● Permanence sociale agréée par la Région Wallonne  
 ○ Autre point de contact

# CSS

## CSS

### PERMANENCES SOCIALES ET HORAIRES

#### 1410 WATERLOO

Avenue Reine Astrid, 49  
 Tél.: 02/357.00.62  
 Fax.: 02/357.00.68  
 Le jeudi de 09h30 à 12h30

#### 1470 GENAPPE

Chaussée de Charleroi, 11  
 Tél.: 067/78.09.61  
 Le jeudi de 14h à 16h

#### 1400 NIVELLES

Rue de Namur, 105  
 Tél.: 067/21.35.33  
 Le mercredi de 13h30 à 16h30  
 Le vendredi de 9h à 12h

#### 1495 MARBAIS

rue de la Place, 26  
 Tél.: 071/88.78.66  
 Le mercredi de 10h30 à 12h

#### 1420 BRAINE L'ALLEUD

Rue de l'Ancien Bourg, 13  
 Tél.: 02/384.32.79  
 Le mercredi de 10h à 12h

#### 1480 TUBIZE

Rue de Mons, 71  
 Tél.: 02/355.39.79  
 Fax.: 02/355.45.05  
 Le mardi de 8h30 à 12h30  
 Le jeudi de 8h30 à 12h30  
 Le vendredi de 8h30 à 12h00

#### 1370 JODOIGNE

Avenue des Commandants  
 Borlée, 33  
 Tél.: 010/81.10.46  
 Fax.: 010/81.13.57  
 Le mardi de 9h à 12h  
 Le jeudi de 9h à 12h

#### 1350 ORP-LE-GRAND

Rue de la Station, 39  
 Tél.: 019/63.50.30  
 Fax.: 019/63.58.43  
 Le jeudi 13h30 à 15h

#### 1360 PERWEZ

Rue des Carrières, 2  
 Tél.: 081/65.61.29  
 Fax.: 081/65.61.29  
 Le vendredi de 9h à 11h

#### 1390 GREZ-DOICEAU

Chaussée de la Libération, 1  
 Tél.: 010/84.11.67  
 Le jeudi de 13h30 à 15h30

#### 1330 RIXENSART

Avenue de Mérode, 50  
 Tél.: 02/653.68.64  
 Fax.: 02/653.37.65  
 Le vendredi de 9h à 11h

#### 1300 WAVRE

Place A. Bosch, 24  
 Tél.: 010/24.37.17  
 Le mercredi de 8h45 à 12h15  
 et de 14h à 16h30

#### 1340 OTTIGNIES

Avenue Reine Astrid, 5  
 Tél.: 010/41.71.98  
 Fax.: 010/41.00.17  
 Le mardi de 9h à 11h  
 Le vendredi de 8h45 à 12h30

#### 1490 COURT-ST-ETIENNE

Rue E. Henricot, 64/b  
 Tél.: 010/61.25.73  
 Fax.: 010/61.82.34  
 Le mardi de 8h30 à 12h30  
 Le jeudi de 13h30 à 15 h30

#### Mutualité Socialiste du Brabant wallon

Chaussée de Mons, 228  
 1480 Tubize  
 02/391.09.11

CSS agréés et subventionnés par la Région wallonne

# Le Centre de Service Social



## Parce qu'on a parfois besoin d'un coup de main

www.mutsoc.be

La Mutualité Socialiste



LA FORCE DE LA SOLIDARITÉ

Éditeur responsable : Bernard De Becker, Rue St-Jean 32/38, 1000 Bruxelles - version 1/2009

# Besoin d'un coup de main ?

**Une question simple ?  
Une demande précise ?  
Une difficulté administrative ?  
Une préoccupation ?**

Bref, vous souhaitez en parler avec quelqu'un qui peut vous informer, vous conseiller, vous défendre ...

**Le Centre de Service Social peut vous aider concernant :**

- les indemnités, les soins de santé,
- les allocations familiales, bourses d'études, crédit-temps, allocations de chômage, allocations aux personnes handicapées, revenus d'intégration, pensions ...
- un service ou un avantage proposé par l'assurance complémentaire de la mutualité (lunetterie, Médi'kids ...).

**Vous protéger**

Par son **écoute**, l'assistant social est attentif à ce que vous vivez. Il vous accueille, en toute discrétion, en vous consacrant le temps qu'il faut.

**Vous informer**

Par sa maîtrise de la **législation sociale**, l'assistant social fait le point sur les démarches à entreprendre, établit un bilan de votre situation. Par sa formation permanente et selon le bilan, il vous informe au plus juste de ce qui vous concerne.

**Vous conseiller**

Par sa connaissance du **réseau social**, l'assistant social peut vous orienter vers d'autres services compétents : administration communale, service pension, service des soins à domicile, Centre de Planning Familial ...

**Vous accompagner**

Par son **sens humain**, l'assistant social va s'adapter à chacun, valoriser vos ressources personnelles et, avec vous, vous aider à trouver la meilleure solution à votre problème.

**Vous défendre**

Par sa **proximité** avec les usagers, l'assistant social défend vos droits dans les matières sociales en étant présent au sein de Commissions, Conseils, auprès des Services Publics. Il sensibilise sur les difficultés que vous rencontrez au quotidien.

**Que vous soyez :**

Jeune parent, travailleur, chômeur, personne âgée, personne en difficultés familiales, de santé, professionnelles ...

**Le Centre de Service Social est ouvert à tous et gratuit.  
N'hésitez pas à nous contacter !**